



Les paramilitaires « démobilisés » restent actifs, alerte le CICR

Par [Katalina Vásquez Guzmán](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Mondialisation.ca, 29 avril 2010

[Página 12](#) 29 avril 2010

Le rapport du CICR signale le manque d'intérêt pour les victimes du conflit armé colombien, qualifie « de crimes les plus inquiétants » les exécutions extrajudiciaires de l'armée et dit que les FARC se sont renforcées.

Le manque d'intérêt pour les victimes du conflit armé et la poursuite du paramilitarisme en Colombie ont été dénoncés par le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) dans son rapport annuel présenté hier. Le gouvernement a repoussé les mises au point de la délégation internationale qui de plus a alerté sur le renforcement du groupe de guerilleros des FARC. Selon le document, le groupe rebelle « s'adapte de façon dynamique et a de nouveau la capacité de continuer à être un acteur important dans le conflit colombien ». Cela « personne ne le croit », fut la réponse du Haut Commissaire pour la paix, Frank Pearl.

Dans une conférence de presse, le chef de la délégation en Colombie du CICR, Christophe Beney, a expliqué qu'« au cours de 2009 l'organisme a enregistré 800 violations du Droit international Humanitaire dans ce pays, dans les zones rurales « le conflit a une plus grande intensité ». Les crimes vont depuis des menaces pour abandonner les maisons, jusqu'à des disparitions, des assassinats et des violations sexuelles. « Plus inquiétant », comme a déclaré Beney, ce sont les exécutions extrajudiciaires-hors la loi- commises par des membres de l'armée colombienne qui ont assassiné des civils pour les présenter comme guérilleros « morts lors d'un combat », pour ainsi en tirer des bénéfices comme de l'argent, des jours de repos ou une progression dans l'institution militaire. C'était l'un des sujets les plus polémiques de la politique de sécurité démocratique du président Uribe.

Après les plaintes du CICR, le Haut Commissaire pour la Paix a déclaré que « le rapport est une chose, mais la réalité en dit une autre. La Colombie est aujourd'hui un pays beaucoup plus sûr qu'il y a huit ans. Personne ne doute de cela ». Cependant, le rapport de l'organisme international détaille que les violations des droits de l'homme continuent. Les déplacés, les familles qui ont du abandonner leur terre sur le champ en fuyant la guerre sont, par exemple, de plus en plus nombreux. « Beaucoup sont forcés à partir à cause de menaces pour leur vie. Les autres sont victimes d' exécutions extrajudiciaires et de violence sexuelle et dans la plupart des cas ce sont des tragédies qui demeurent sans suite », a dit le fonctionnaire Beney. Aujourd'hui, selon ses données, ce sont des millions de personnes déplacées dans le pays, ce qui place la Colombie à la deuxième place dans le ranking .

La prise d'otages ou les séquestrations, le recrutement forcé et les mauvais traitements physiques et psychologiques à la population civile continuent aussi. Ce qui préoccupe la Croix-Rouge c'est que les victimes de la guerre sont « invisibles ». « Pour accéder aux

victimes, le CICR maintient un dialogue régulier avec tous les groupes armés, au-delà de la qualification qui est assignée à ceux-ci », explique-t-il le rapport qui lance un appel fort au gouvernement et aux illégaux pour la protection des citoyens. « C'est fondamental que les dirigeants politiques et les acteurs armés impliqués dans le conflit prennent toutes les précautions nécessaires pour protéger ceux qui ne participent pas ou ont arrêté de participer aux hostilités », précise-t-il.

L'action en Colombie est l'une des actions du Comité la « plus importante dans le monde ». Ses activités se concentrent sur environ vingt zones difficiles d'accès, où les nécessités humanitaires sont plus pointues. Le sud et la côte du Pacifique de la Colombie sont les lieux les plus affectés par la guerre, comme a détaillé le rapport. « Nous pensons que par rapport à 2006, 2007 et 2008 il y a une recrudescence des conséquences du conflit armé en Colombie », a dit Christophe Beney, à un mois des élections pour choisir le successeur du président Alvaro Uribe.

Le phénomène du paramilitarisme continue dans ce pays, malgré la « démobilisation » qu'Uribe a mis en avant depuis huit ans, quand il est arrivé au pouvoir et a poussé l'approbation de la dite Loi de Justice et Paix. Celle-ci offre des avantages, comme huit ans de prison pour de graves délits même de droit de l'homme, comme des massacres et des disparitions forcées. Les groupes « paras », selon le CICR, ont resurgi depuis 2006, mais « maintenant on les nomme Bacrim (bandes criminelles) », a expliqué le chef de la délégation. Ce problème, ainsi que les victimes du conflit et les horreurs qu'elles vivent tous les jours, sont ignorés pendant l'actuelle campagne présidentielle, selon le CICR.

[Página 12](#). De Medellín, 27 avril 2010.

Traduit de l'espagnol pour El Correo (<http://www.elcorreo.eu.org/>) par : Estelle et Carlos Debiasi

La source originale de cet article est [Página 12](#)
Copyright © [Katalina Vásquez Guzmán](#), [Página 12](#), 2010

Articles Par : [Katalina Vásquez Guzmán](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif.

Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca